DERNIERE HEURE

La crise ministérielle belge virtuellement dénouée

Le Conseil du parti ouvrier décide de collaborer avec les démocrates chrétiens

Bruxelles, 7. (*De notre correspondant particulier*). — *Le Conseil du Parti ouvrier belge a voté* la participation ministérielle avec les démocrates chrétiens, par 405.000 voix contre 108.000 et 23.000 abstentions.

La décision a été vivement applaudie.

LES CANDIDATURES DU PARTI

Le Conseil général du Parti ouvrier s'est réuni immédiatement après pour discuter les candidatures ministérielles.

Ont été désignés à l'unanimité : VANDERVELDE, qui occupera le ministère des Affaires étrangères et la vice-présidence du Conseil ; WAUTERS, ancien et futur ministre du Travail ; AUSELE, le tribun gantois sera ministre des Chemins de fer et son premier acte sera de réintégrer les cheminots révoqués lors de la grève ferroviaire de 1923 ; Camille HUYSMANS, échevin de la ville d'Anvers, sera chargé du département de l'Instruction publique ; LABOULLE détiendra le portefeuille de l'Intérieur.

Comme on le voit, les socialistes belges occuperont dans le prochain ministère tous les portefeuilles importants à l'exclusion des Finances et des Colonies qui seront attribués aux chrétiens.

Le programme du futur gouvernement comprendra la réduction du temps de service, de 12 à 6 ou 8 mois.

On prévoit généralement que le ministère sera officiellement formé lundi.

Ainsi se trouvera dénouée une crise qui dura plus de deux mois.

ROUBAIX

BUREAUX : 20, Grande Place. Téléphone 9-51
DEPOT DE VENTE : 78, Grande Rue

Exposition Canine Internationale

La salle des fêtes de la rue de l'Hospice a vu se dérouler, hier, une exposition canine des mieux réussies. Le Club Roubaisien du Chien de Défense et le Club Saint-Hubert du Nord qui l'organisèrent, peuvent se féliciter, car le nombre des exposants fut grand et les types exposés variés et nombreux.

Le Comité organisateur : MM. R. Masurel, président d'honneur ; Achille Paris, président ; Henri Rasson et Louis Chalmin, vice-présidents ; René Bourdeau, trésorier ; Gustave Buyssens, secrétaire général ; Henri Gouvé et Henri Nottelet, secrétaires-adjoints ; Henri Allart, Adam Carbon, Octave Charlet, Georges Desmedt, Florian Duquenne, Florimond Nutte, commissaires, a fait parfaitement toutes choses qui peut être heureux du résultat obtenu.

Le jury a eu à examiner les races suivantes :

M. Dunet : Bergers de Beauce et de Brie, 20 sujets.

M. Huleu : Bergers Picards, 8 sujets.

M. Ch. Huge : Dobermann-Pinschers, 8 sujets ; Dogues Danois, Saint-Bernard, Pyrénées 7 sujets.

M. le lieutenant Biron : Bouviers Belges des Flandres, 28 sujets.

M. Aedermann : Bergers d'Alsace mâles (30 sujets).

M. Tribout : Bergers d'Alsace femelles (21 sujets).

M. Sieveux : Groenendaels et Tervuerens mâles. (29 sujets).

M. Dekeyser : Groenendaels et Tervuerens femelles. (18 sujets).

M. G. Dupuis : Malinois mâles 20 sujets.

M. Couvreur : Malinois femelles, 14 sujets)

M. Demulder : Bergers d'Ecosse 18 sujets).

M. Dufour : Lévriers (12 sujets).

M. Collaert : Griffons belges Bruxellois Brabançons, épagneuls, papillons, loulous.

M. Demulder : Pékinois Pinschers, Schippeckes

M. Huleu : autres variétés de chiens de luxe.

M. le vétérinaire Domicent : Bouviers des Flandres.

Tout le jour de nombreux visiteurs se pressèrent dans cette salle qui retentissait d'aboiements nuancés.

LE PALMARES

Le Grand Prix de l'Exposition, offert par M. le Président de la République, a été attribué à M. Georges Danna, de Lille, pour son groupe de Malinois.

Le Prix du Ministre de l'Agriculture au plus beau Berger Français, a été remporté par Mme Delunecq, de Vic, pour son berger de Brie « Trien de Montforé ».

Grands danois mâles. — 1er prix, « Boby de Comdoc », à M. J. Diehl (en classe de jeunes) ; 1er prix et certificat d'aptitude au championnat à « Mario » de MM. Marette et Gaud. — Femelles : 1er prix, « Milka de Mattis » à M. F. Femeau.

Chiens des Pyrénées (mâles). — 1er prix, « Bambou » à M. Pierre Wattine. — Femelles : 1er prix, « Dora », à M. Albert Catry.

Lévriers russes (mâles). — 1er prix, « Roiga de la Madeleine » à Mlle Lapeire. 1er prix, « Ramon du Nord », à M. Fernand Lecasart.

Lévriers russes (femelles). — 1er prix, « Boussaïka de la Madeleine » à Mlle Lapape ; 1er prix, « oussaïka » à Mlle Seau naine.

Lévriers anglais (mâles). — 1er prix, « Southboro Scarpino », à M. Mahieu. — Femelles : « Marquise » à M. Mahieu ; « Doris », à M. Lucien d'Halluin.

Matins (mâles). — « Baron » à M. Georges Pelcener.

Dogues de Bordeaux. — « Hylda », à M. Clovis Guelton.

Dobermann (mâles). — « Poteau » à M. Edouard Bodar ; « Kiek de Cattrel », à M. Foucaut. — Femelles : « Cora » à M. Siméon Frémy.

Bergers de Brie (mâles). — « Nick de Montjoie » à Mme Detuncq ; « Diabolo » à M. Egot. Femelles : « Sapho de Montjoie » à M. Albert David ; « Mira » à M. Ghislain Malherbe.

Bergers Picards (mâles). — « Paul » à M. Auguste Delplace.

Bergers d'Alsace (mâles). — « Env de la Forêt » à M. Barais ; « Gamin de Virey » à M. Marcel Caux.

(Femelles) : « Della Alsatia » à M. Barais ; « Graziella de la Chasse Royale » à M. Delannoy.

Bergers Groenendaels (mâles) — « Slap du Croquet » à M. Fernand Dutrieu ; en couples : « Cap de la Mottelette » « Mrphane », à M. L. Scaps.

(Femelles) : « Murphane de la Mottelette », à M. Scamps ; « Nelly de la Mottelette », à M. Arthur Van Vaerenberg.

Bergers Malinois (mâles). — « Toréador » à M. A. Vandekerkove ; « Gasta » à M. Maxime Hache.

(Femelles) : « Merville du Châtelet » à M. aVndekerkove.

Bergers Belges (mâles). — « Gamin » à M. Georges Renaux.

(Femelles) : « Sarah », à M. René Bossus.

Bobtails (mâles). — « Athos Baron Don » à M. Raepsaert. — Femelles : « Pretty Bille » à M. Lemetre Bohin.

Bergers Ecossais (mâles). — « Foch » à M. Emile Bouriez. — Femelles : « Yoo Hoos Beauty Yvette » à Mme Léon Péreyrol.

Bouvier des Flandres (mâle). — « Baron » à M. Bourdon. — Femelles : « Gamine » à M. Letiers.

Bouviers Belges des Flandres (mâle). — « Toréador » à Labé. — Femelles : « Tily » à M. Verschaeve.

Bassets (femelle). — « Tom » à M. Erla.

Loulous grande taille (mâle). — « Coco » à Mme Mathy. — Femelle : « Sarah » à Mlle Canonne.

Loulous nains, (femelles). — « Périvale Silver Mist », à Mme Selosse-Goujon.

Pékinois unicolores (mâles). — « Ta Ho » à M. Clarisse Deros. — Femelles : « Tiche de Luxe » à M. Schuler

Pékinois Particoloires (femelles). — « Tiss of Oxelae.e, à Mme Lemaire. — Mâles) : « Chen Too of Oxelaere », à Mme Lemaire.

Ollenpatschers (femelles). — « Lipey » à M. Vanderhagen.

Punschers (mâles). — « Nox de l'Alouette » à M. Vandernagen. — Femelles : « Frika Von Pfatzgan » à M. Vanderhagen.

Epagneuls papillons (mâles). — « Champin Jipey » à Mme L. Goblaerts.

UNE DESEQUILIBREE

Dans le courant de l'après-midi, un agent a conduit au poste central la nommée Chaillot Elisabeth, 22 ans, servante, 3, rue du Château, trouvée dans la salle des Pas-Perdus de la gare, dormant. Elle donnait des signes d'aliénation mentale.

Le docteur Desbonnet l'a examiné et envoyée à l'hôpital.

UN CYCLISTE CONTRE UNE AUTO

Vers 13 heures, M. Vanpeteghem Pierre, âgé de 69 ans, ouvrier peintre, demeurant à Wattrelos, rue de Calais, 1, traversait la Grand'Place, monté sur une bicyclette, il se dirigeait vers la rue Neuve. Au moment où il arrivait à l'entrée de cette rue, l'abordant complètement à gauche, une auto, conduite par M. Trissot Jean-Marie, 36 ans, chauffeur de taxi, rue de l'Ermitage, débouchait de la rue Neuve, sur la Grande-Place.

M. Vanpeteghem, dont la responsabilité est entière, fut culbuté et envoyé sur le sol. Il fut très légèrement blessé aux mains et au pied droit. M. le docteur Desrousseaux pansa cet imprudent, qui put regagner son domicile.

Sa bicyclette a été endommagée.

POUR LA SECURITE

Une contravention a été rédigée contre M. Hardy Eugène, 30 ans, négociant à Tourcoing, rue Sainte-Ursule, 3, qui, rue de la Gare, a doublé avec son automobile un tramway à l'arrêt.

L'ALCOOL

Vers 15 heures des agents ont conduit à la permanence le nommé Dejas Joseph-Léonard, domicilié à Wetteren (Belgique), rue d'Ostende, 7, mais résidant à Roubaix rue Beaurewaert 12, et qui, étant en état d'ivresse causait du scandale dans l'estaminet où il loge. Procès-verbal a été rédigé contre lui.

AU CONCOURS HIPPIQUE

La coquette piste de Breucq fut, hier, le rendez-vous d'une nombreuse asistance. Le temps, le cadre, tout invitait à ce petit déplacement.

La musique du 1er R. I. de Cambrai et une section de cors donnaient, dans ce cadre de verdure, la note d'harmonie.

Personnalités nombreuses, MM. Van de Weghe, général Tahon, Guilbaut, conseiller général, Taquet, etc.

Malheureusement, les épreuves fort goûtées et fort disputées, furent contrariées par un accident.

Au cours de la première course, « Coquette », montée par le lieutenant Reubel, du 1er train des E. M., parc automobile de Lille, en dévalant de la grande butte, face à la tribune d'honneur, fit une chute, se fractura la colonne vertébrale et mourut sur le coup. Le cavalier n'eut aucun mal.

Nous donnerons demain le palmarès.

BOCK MEYERBEER MÉDAILLE D'OR

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYE »

A 10 h. 45, salle du Gymnase, la Société de secours mutuels « l'Employé », a tenu son assemblée générale.

M. Joseph Wibaux, président d'honneur, empêché, MM. Delocière, président ; Delesglise et Petit, vice-présidents ; Bouvy, secrétaire-général ; D. Tiberghien, trésorier ; Flahaut, commissaire ; Longuépée, rapporteur, ouvrit la séance.

Communication fut faite ensuite par M. Delocière, au nom des 26 nouveaux adhérents, qui sont admis.

M. Longuépée fait connaître que les allocations aux naissances seront portées à 100 francs. Elles seront accordées à partir du 1er janvier 1926, aux sociétaires comptant une année de présence. La cotisation sera portée à 1 fr. 80 par mois.

La célébration du 20e anniversaire est fixée au 26 septembre. Puis la séance est levée.

LES AMIS DU FILM FRANÇAIS

La réunion générale des amis du « Film Français » eut lieu jeudi dernier devant une nombreuse assistance.

Après l'admission de nouveaux membres, M. Marcel Leclercq, secrétaire, lit les procès-verbaux des réunions de mai. Il présente ensuite le compte-rendu moral de la Société et montre par le nombre d'adhésions reçues de plusieurs côtés de France que le « Film Français » est bien vu partout même à l'étranger et nous ne pouvons que nous féliciter du résultat acquis et continuer ainsi que nous l'avons fait précédemment.

On passa ensuite à l'examen des modèles d'insignes. Après de nombreuses appréciations, il fut décidé que le modèle définitif aurait la forme d'une épingle de cravate très discrète. Le port en sera facultatif.

M. Maurice Walmacq, vice-président, donne ensuite connaissance d'une lettre reçue d'un de nos adhérents parisiens, où est développée la comparaison entre le « Film Français » et le « Film Américain ».

Cette comparaison est, bien entendu, tout à l'avantage du « Film Français ».

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 2 juillet, à 9 h. 45, au « Café du Commerce », 20, Grande-Place, à Roubaix.

LES EXAMENS A L'INSTITUT TURGOT

Les dates des différents certificats d'aptitude *professionnelle (garçons) sont fixées ainsi qu'il* suit pour le centre de Roubaix :

I. — **Professions commerciales.** — Les épreuves communes à toutes les professions commerciales (arithmétique et correspondance commerciale) auront lieu le lundi 22 juin, à 19 h. Les épreuves spéciales sont ainsi fixées : anglais, mardi 23 juin, à 19 h.; allemand, mercredi 24 juin, à 19 h.; espagnol, jeudi 25 juin, à 19 h.; comptabilité, dimanche 21 juin, à 8 h.; sténographie, mardi 23 juin, à 19 h.; textile, samedi 27 juin, à 14 h.

II. — **Professions industrielles :** Ajustage, Forge, Tournage, Fraisage épreuve pratique. — 1re Série : dimanche 14 juin, à 8 h., et du lundi 15 au samedi 20 juin, à 9 h. ; 2e Série : dimanche 21 juin, à 8 h. et du lundi 22 au samedi 27 juin, à 9 h. — Menuiserie, Modelage (épreuve pratique) : dimanche 21 juin, à 8 h., et du lundi 22 au samedi 27 juin, à 19 h.

Les épreuves communes à ces professions (dessin et technologie) auront lieu le dimanche 22 juin, à 8 h. ; Tapissiers, 23 juin, à 19 h. et jours suivants ; Ebénistes : 23 juin, à 19 h., et jours suivants ; Dessinateurs industriels (épreuve spéciale) : samedi 20 juin à 14 h., dimanche 21 juin, à 8 h., lundi 22, à 19 h. et jours suivants ; Mécanique et Mathématiques : samed. 20, à 19 h. ; Electricité (poseurs installateurs) : épreuve spéciale : 22, 23, 24 et 25 juin, à 19 h.; Dessin : 28 juin, à 8 h.; Technologie : 27 juin, à 19 h.; Chimie tinctoriale : mardi 23, et mercredi 24 juin, à 19 h.

III. — **Industries du Bâtiment :** Maçons, Peintres, Plombiers, Zingueurs, Serruriers-Tôliers (épreuve pratique) : lundi 22 juin et jours suivants, à 19 h. ; Dessin spécial à la profession : lundi 29 juin, à 19 h. ; Technologie : mardi 30 juin, à 19 h.

Brevet professionnel. — Comptables : Samedi 17 juin à 14 h.; dimanche 28 juin, à 8 h. et jours suivants à 19 h.

Les inscriptions sont reçues à l'Institut Turgot, 76, rue du Collège, Roubaix, jusqu'au 10 juin inclus.

L'OEUVRE DES COLONIES DE VACANCES DE LA FEDERATION DES AMICALES LAIQUES

Le Comité de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix adresse un pressant appel à la population roubaisienne et des communes environnantes pour qu'elle réserve bon accueil aux porteurs des billets de la Grande Tombola qu'elle organise au profit de son œuvre extrêmement intéressante et philanthropique, des Colonies de Vacances scolaires. Dès aujourd'hui, des billets seront en vente dans toutes les écoles et amicales de Roubaix, au siège de la Fédération, 42, rue d'Alsace chez tous les membres des comités des trente-trois Amicales en même temps qu'aux Etablissements Deconinck, au Fresnoy, où se trouve exposée la magnifique voiture automobile Peugeot qui constitue l'un des lots les plus importants de cette belle tombola.

Grâce à l'amabilité de M. Venant Gaston agent officiel des Automobiles Peugeot, à Roubaix, tout porteur d'un billet aura espérer devenir l'heureux propriétaire de la magnifique voiture automobile Peugeot d'une valeur de 13.000 fr.

Le tirage est fixé et déjà fixé et aura lieu au cours d'une brillante fête champêtre et de nuit qui sera donnée par la Fédération des Amicales aux Etablissements Deconinck, au Fresnoy, le samedi 9 août prochain. L'entrée de cette fête amicaliste qui constituera une grandiose manifestation artistique sera strictement réservée aux porteurs de trois billets.

Indépendamment du gros premier lot, soixante autres lots, parmi lesquels une chambre à coucher, deux bicyclettes deux machines à coudre, etc., etc., seront également répartis entre les souscripteurs.

Nous sommes persuadés que la population réservera le plus bienveillant accueil à cette œuvre qui permettra d'envoyer déjà cette année, pendant les deux plus beaux mois, de nombreux enfants chétifs et malingres de nos écoles, se refaire une santé au grand air de la mer ou de la campagne.

FETE REDOUTE COSTUMEE

La grande fête redoute costumée organisée par la Fédération des Amicales, le samedi 13 juin prochain, aura lieu dans la magnifique salle des fêtes de la rue de l'Hospice.

Elle commencera à 21 heures précises. Les portes seront ouvertes à 20 h. 30.

L'entrée sera strictement réservée aux membres des Amicales sur présentation de la carte fédérale 1924-25, vente pour les hommes et rose pour les dames.

DUCASSE DU PILE DU 5 JUILLET

Le Comité des fêtes de ce quartier organise à l'occasion de sa ducasse annuelle une série de réjouissances publiques, notamment une grande fête foraine, à laquelle sont invités tous les marchands forains des environs qui s'installeront avec leur matériel de jeux ou autres sur la place Carnot où aura très probablement lieu le lancement d'un gros ballon et feux d'artifices dans la soirée. Les marchands forains peuvent dès à présent s'adresser pour tous renseignements chez M. Derryx, 301, rue Jules Guesde, Roubaix.

Le Comité compte sur de nombreuses adhésions et prie tous les habitants du quartier de décorer leurs maisons aux multiples couleurs et de pavoiser pendant la durée de cette ducasse, samedi, dimanche et lundi.

AVIS DU CENTRAL TELEPHONIQUE

Le Bureau Central Téléphonique de Roubaix rappelle à ses abonnés qu'il est formellement interdit de modifier en quoi que ce soit les installations téléphoniques dont l'usage leur est concédé.

Pour toute installation clandestine (adjonction de nouveaux organes, modification des installations, mise en service de postes frauduleusement installés, etc..), une surtaxe fixe de 500 francs est perçue sur l'abonné qui ne se conforme pas à l'article de loi ci-dessus rappelé

GROUPE DES AMICALES DE FILLES
Saint-Vincent, Naples, Soubise

GARÇONS :

Saint-Vincent, Bois, Boulevard d'Halluin

Le groupement a décidé de faire son excursion annuelle au Mont de l'Enclus, le dimanche 21 juin prochain. Départ probable de Roubaix, 7 heures ; départ probable d'Herseaux, 8 heures ; retour vers 21 heures.

Notre intention étant de commander un train spécial qui donnera l'avantage d'avoir une place assise et certaine, il nous faudrait pour cela un minimum de 250 adhésions pour le *10 juin au plus tard*.

Les inscriptions sont reçues chaque jour, à la Direction de l'école ou au secrétariat de l'Amicale, accompagnées du montant (5 francs).

AMICALES DES RUES DU BOIS ET DE SOUBISE

L'excursion annuelle des Associations Amicales des Anciennes et Anciens Elèves des Ecoles des rues du Bois et de Soubise est fixée au dimanche 21 juin et aura pour but « Le Mont de l'Enclus ».

Un train spécial partira d'Herseaux le matin pour y rentrer assez tard dans la soirée et il n'est pas douteux que cette sortie obtiendra tout le succès qu'elle mérite.

Les inscriptions sont reçues au prix de cinq francs par personne pour le voyage, tous les jours, pour l'Amicale Soubise, chez la Présidente : Mlle Christiaens, 34, rue de Soubise ; pour l'Amicale du Bois, les lundis, mercredis et vendredis, de 18 h. 30 à 20 h. 30, dans la salle d'armes, au 2e étage, ou par lettre adressée au Directeur de l'Ecole.

Le dernier délai d'inscription est fixé au mercredi soir 10 Juin courant. Les parents et amis des Amicalistes peuvent également participer à cette sortie. Se faire inscrire aux mêmes heures et endroits.

POUR LES ETRANGERS

Le maire rappelle aux personnes de nationalité étrangère, habitant la ville, qu'elles doivent se munir de la carte d'identité d'étranger prévue par le décret du 2 avril 1917.

L'article 1er vise tous les étrangers âgés de plus de 15 ans, devant résider en France plus de 15 jours.

Ils doivent se présenter au bureau spécial de la mairie, entrée rue Neuve, (2e étage) pour formuler leur demande et joindre à l'appui :

1° Toutes pièces utiles pour fixer leur nationalité (livrets de famille, permis de séjour, etc.).

2° Trois photographies faites de face, tête découverte, de date récente, exécutées sur papier mince, aux dimensions de 0.04 sur 0.04.

Les employeurs occupant du personnel de nationalité étrangère, non munis des pièces réglementaires, sont répréhensibles.

ETAT CIVIL

Naissances. — Georges Deleye, rue de la Barbe d'or, cour Wagnon, 3. — Fernande Leclercq, rue de la République, 75. — Gisèle Crépel, rue d'Orléans, 84. — Albert Locufier, rue de Naples, 85. 4, cour Gyselynck. — Moïse Duthoys, rue de l'Ommelet, impasse Sévigné, 11.

Décès. — Adèle Lefebvre, 69 ans, rue de Tournai, maisons Masure, 1. — Marie Bruyer, 63 ans, rue de la Potennerie, 90. — Marie Déplanque, 25 ans, rue Franklin, 141. — Catherine Her, 75 ans, rue du Curé, 22. — Fernand Delebois, 1 jour, rue de France, 53. — Clémence Debeuf, 54 ans, rue des Parvenus, 63. — Joseph Masurelle, 5 ans, rue de Galilée, 4. — Marie Postat, 71 ans, rue Jouffroy.

ORRICK. — Méthodes, Partitions, Disques. — 100.000 chansons. 113 bis, rue de l'Ommelet Rx. 20701

WATTRELOS

MUTUELLE WATTRELOSIENNE. — Améliorations des prestations maladie et indemnités au décès : Dans son assemblée du 24 mai, le Conseil d'administration a soumis au vote général des améliorations appréciables des services prestations, maladie et indemnités au décès. Les avantages considérables accordés à ses membres, grâce à une organisation simple et économique, placent ce groupement mutualiste au premier rang des Sociétés de ce genre : Nous les résumons succinctement :

1. Toutes les visites médicales remboursées à cinq francs aux malades devant arrêter ou pouvant continuer le travail.

2. Les produits pharmaceutiques, y compris les spécialités, donnés gratuitement sur ordonnance médicale.

3. Pour les maladies nécessitant un arrêt de travail, indemnité journalière de six francs pendant trois mois, de cinq francs pendant les trois mois suivants et après six mois de maladie, deux francs par jour pendant deux années.

4. Indemnité, au décès du sociétaire, de 600 fr., versée à la famille, etc..

Le Conseil d'administration lance un pressant appel près des personnes soucieuses de leurs intérêts, ainsi qu'aux jeunes gens prévoyants pour venir grossir les rangs avec leurs camarades ; ils y trouveront le meilleur accueil.

S'adresser au siège café Desfontaine, rue de Lorraine (Geneve), ou au Secrétaire général, Gustave Vanhuvenne, 39, rue Thiers (Congo).

Les conditions d'admission sont : être âgé de 14 à 40 ans. Les Belges habitant la localité sont admis au même titre que les Français.

Cotisation mensuelle : quatre francs.

ETAT CIVIL. — **Naissances.** — Solange Duchotel, rue de Mouscron, cité Florin, 8. — Yolaine Leclercq, rue du Damier, 22. — Rachel Barbieux, rue Jean Jaurès, 10. — Léonold Deschacht, rue du Commandant Boesut, 4. — Roland Duforest, rue Blériot, 3. — Marie-Thérèse Debosschère, rue Carpot, 610. — Gisèle Dommerge, rue de Thionville, 44. — Roger Christiaens, rue Faidherbe, 292. — Lucienne Desmarchelier, sentier des Hauts-Jardins, 90. — Raymonde Facq, rue de Thionville, 40. — Jacques Mathieu, rue de l'Industrie, 96. — Ghislaine Devilder, rue Valon, 16. — Marceau Hebaut, sentier de la Plume.

Publications. — François Lafrisou, chauffeur, rue de l'Union, 217 et Berthe Vandenberge, boulucheuse, rue Meyerbeer, 64 bis à Roubaix. — Marcel Deroubaix, employé de commerce, rue du Sartel, 43 et Marie Debyttere, employée, rue Thiers, Maisons Spréet, 6. — Julien Bigotte, surveillant de peignage, rue de Mouscron, 149 et Marie Notebaert, peigneuse, rue de Mouscron, 149. — Jean Andreani, douanier à Aix (Nord) et Marie Branca, femme de chambre à Paris. — Léon Poulain, canneleur, rue du Vitrioïs, 54 et Julie Vandenhouwaert, rue de Flandre, 28 à Roubaix. — Julien Wycart, tailleur d'habits, Grande-Place, 8 et Irma Dorchies, s. p. à Mons-en-Baroeul. — Louis Carpentier, ébéniste, rue des Ballons, 145 et Ellen Tiberghien, soigneuse, rue des Ballons, 145. — Henri Declercq, rattacheur à Mouscron et Félicie Dumez, soigneuse, Carrière Grimonprez, 25. — Louis Pichard, cordonnier à Poitiers et Jeanne Tournois, employé ed'hôtel à Poitiers.

Décès. — Charles Her, rue du Saint-Vert, 540. Lydie Manguelier, 56 ans, veuve Delvincourt, rue du Château d'Or, 25. — Julien Merchier, 60 ans, tisserand, rue des Hauts-Jardins, 47. — Marie Grimonprez, 3 jours, rue de France, 13. — Marie Broux, 36 ans, rue Jules Guesde, 16. — Paul Carette, 4 ans, rue des Ballons, 302. — Raymonde Courselle, 11 mois, rue de France, 90. — Marie Jamart, veuve Moxhet, 83 ans, rue Pierre-Catteau.

CROIX

ETAT-CIVIL. — **Naissance.** — Delestres Gisèle, rue Courbet, 77.

Publications. — Emile Walles, serrurier, rue des Jardins 100 et Hortense Wittebroet, Anseremme (Belgique). — Omer Vanderwalle, rue du Tonkin 39 et Alida Leroux, rue du Trocadéro, 86. — Edouard Watine, rue Jean-Jaurès, 192, et Anna Delerue, rue de la Fosse-aux-Chênes, 5. — Jean Lalart, à Saint-Omer (P.-de-C.), et Andrée Georges, rue Kléber 51.

LANNOY

LA XIVe FETE DE LA FEDERATION DES AMICALES LAIQUES

La Fédération des Amicales d'Anciens et d'Anciennes élèves des Ecoles publiques du canton de Lannoy organise sa 14e fête fédérale, qui se tiendra à Lannoy, le 21 juin prochain.

A cette occasion, un grand banquet sera donné, à 13 heures, sous la présidence de MM. Hudelo, préfet du Nord ; Georges Sellier, président de l'Union départementale des Amicales laïques du Nord ; Prot, inspecteur de l'Enseignement primaire.

Les organisateurs espèrent — et ils sont en droit d'espérer — que tous les amis des écoles publiques, tous les laïcs se feront un devoir de donner à cette manifestation l'ampleur qu'elle mérite.

En toutes occasions, avec une inébranlable volonté, pour l'exemple, il faut manifester les sentiments de laïcité qui nous animent, et ne pas donner à des adversaires aux aguets l'impression que la Foi s'éteint.

Lannoy doit être, le dimanche 21 juin, le rendez-vous de tous les amis de l'école laïque, pour une démonstration de force, de confiance, d'espoir.

Le prix du banquet a été fixé à 15 fr. Les *adhésions doivent être adressées avant le* 15 juin, au Comité organisateur, présidé par notre camarade Jules Willin.

Réservez la journée du dimanche 21 juin à Lannoy, à l'Ecole publique, aux Amicales laïques et leurs œuvres

FETE DES AMICALES DU CANTON. — La 14e fête fédérale des Amicales du canton de Lannoy aura lieu le 21 juin courant. A cet effet, les maîtres et maîtresses sont invités à faire connaître l'élève le plus assidu et le plus méritant des jeunes garçons ou filles fréquentant les cours d'adultes.

Dans chaque école, les élèves éliront le plus studieux parmi ceux qui seront signalés par le maître ou maîtresse. Les renseignements devront être envoyés à M. A. Meurisse, instituteur à Lannoy.

LYS

VACCINATIONS. — La première séance de vaccination aura lieu à la mairie mardi 7 juin, à 11 heures. A cet effet, l'Administration municipale rappelle aux habitants que la vaccination est obligatoire pour les enfants ce moins de un an et la revaccination au cours de la 10e et 11e année et de la 20e et 21e année, elle invite toutes les familles à profiter de cette séance qui est gratuite.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

FANFARE « LES INTIMES »

Lundi 8 juin, à 18 heures, réunion chez M. Henri Delest, rue Dupuytren, 55, pour le concert de la Mélcanse.

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN MAI

Au 30 avril 1925 Tourcoing comptait 81.695 habitants ; dans le courant du mois de mai la Mairie a enregistré : personnes venues de l'extérieur 211 ; naissances 110 ; total : 321. Personnes décédées 106, ayant quitté la ville 128 total : 234.

Chiffre de la population au 31 mai 1925 : 81.782 habitants.

VALLÉE DES ROIS
PARFUM DE LUXE
L-T-PIVER

LINSELLES

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Jeanne Nollet, La Viscourt

Publications. — Louis Cadart, tisserand et Marescaux Pauline, tisserande. — Firmin Lallemand, tisserand et Claire Delbecque, piqurière. Adolphe Storms, maçon et Georgette Lefebvre, tisserande.

RONCQ

VERIFICATIONS DE POIDS ET MESURES 1925. — Les opérations auront lieu dans les locaux habituels : au Blanc Four : mardi 9 juin, de 14 à 18 heures ; au Centre : mercredi 10 et jeudi 11 juin, de 7 h. 30 à midi et de 1 h. 30 à 6 h. 30.

Poinçon annuel F.

HALLUIN

POUR LES MUTILÉS. — Au cours de la cérémonie du mariage Liénard-Castelain, une somme de 239 fr. 80, a été recueillie parmi les invités. Et, récemment lors du mariage Leconte-Fremaux, une collecte a rapporté la somme de 103 fr 50.

Ces sommes ont été versées à la Caisse de Secours du Groupe Halluinois des Mutilés de la guerre La commission des Mutilés adresse à ces familles généreuses, l'expression de ses sentiments les plus reconnaissants.

ETAT-CIVIL. — **Naissances.** — Stanislas Verchas, rue de la Gare, 16. — Etienne Maes, rue Neuve, 52. — Angèle Vreye, rue de la Lys, baraquement 94. — Raymonde Aernout, chemin de Bilmont, 47. — Marie Schelfhot, chemin de Loiseil, 2.

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
CONSULTEZ LE
LE PLUS PRATIQUE — Couverture rouge
LE PLUS REPANDU DANS LA REGION DU NORD ET LA BELGIQUE
EN VENTE PARTOUT

EN BELGIQUE

MOUSCRON

ETAT-CIVIL. — **Naissances :** Andrée Cornil, rue Saint-Joseph, 23 ; Marce. Comeyne, rue du Nord, 90 ; Odette Hovelaque, Grand'Rue 28 ; Jérome Deconninck, rue du Bas-Voisinage, 10 ; Antoine Vannaeche, 145, rue de Bellegham ; Gérard Vandorpe, rue de Roubaix, 30 ; Léon Destop, rue des Flandres, 23 ; Francine Deman, rue des Brasseurs, 40 ; Jeanne Verdonck, place de la Station, 36 ; Marie-Thérèse Hanssens, rue de Courtrai, 31 ; Agnès Duforeau, Avenue Royale ; Simonne Delfour, rue du Theatre, 25.

Mariages : Emile Debosschère, carreleur et Julie Grynaeert, soigneuse ; Albert Fockenoy et Marie Rohé ; Richard Mortier et Léontine Houthaene ; Léon Delrue et Irénée Naert ; Georges Hékaert et Laure Dassonville.

Décès : Cordule Demetsenaere, 60 ans, rue du Petit-Courtrai, 251 ; Marie Aseiyn, 82 ans, rue du Couvent, 16 ; Sophie Lecreart, 79 ans, rue du Couvent, 194 ; Alois Vulystcke, 64 ans, rue du Luxembourg, 36 ; Gilbert Lesveldt, 20 jours, rue des Clisserands ; Fache Désiré, 83 ans, rue des Villas, 4.

ESTAIMPUIS

VELODROME DE LA FRONTIERE. — Le Vélo Club « La Pédale d'Estaimpuis » récemment formé ayant construit une piste sur prairie de 200 mètres de tour, dénommée « Vélodrome de la Frontière » procédera à son inauguration le dimanche 14 juin à 2 heures.

Cette réunion comprendra : 1. Course individuelle internationale sur piste, ouverte aux lutteurs belges et français de 3e et 4e catégories, 60 km., 800 fr. de prix en espèces.

2. Course de consolation pour coureurs non classés, 20 km., 200 fr de prix

Les engagements seront reçus au local du Club café Vandenberghe, 6, rue du Château.

ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS
indispensable en été

Jeux & Education Physique

CYCLISME

A ROUBAIX

Amicale Tersaux de Roubaix

Le circuit de Roubaix, réservé aux débutants, qui se courra le dimanche 28 juin, à l'occasion des fêtes du 30e anniversaire de la fondation de l'Amicale, rencontre, près des jeunes fervents de la pédale, un chaleureux accueil.

Les organisateurs de cette course, qui aura lieu sur un parcours de 50 kilomètres, n'ont rien négligé pour encourager les jeunes espoirs et ont décidé de doter cette très intéressante épreuve de 400 francs de prix.

De par les engagements déjà reçus, les coureurs seront nombreux et la lutte promet d'être chaude. Les inscriptions seront reçues chez M. Bécourt. Pour le parcours et le règlement, voir les affiches spéciales envoyées à tous les clubs cyclistes de la région et placardées bien en vue dans tous les quartiers de la ville.

A TOURCOING

Le Circuit des Francs, organisé le dimanche 28 juin, par la Pédale des Francs, sera couru sous les règlements de l'U. V. F. est sera ouvert aux débutants, aspirants et indépendants 4e categorie.

Cette épreuve, dotée de 500 francs de prix, dont 100 francs au premier, aura le même itinéraire que les années précédentes, c'est-à-dire départ et arrivée au siège, 63, rue de Paris, Barrière des Francs, pavé de Ravennes, garrier de Bondues, Croix-Blanche, route Nationale, rue de Tourcoing, barrière du Pied-de-Bœuf, rue de Brun-Pain et rue de Paris six fois le tour, soit 50 kilomètres. Engagements reçus au siège de la Société.

VELO-CLUB CROISIEN

FETES DU QUARTIER DES AMERICAINS. — A l'occasion des fêtes du quartier des Américains, une grande course cycliste aura lieu le lundi 22 juin, sur le parcours de Croix, Armentières et retour (50 kilomètres), et dotée de 700 francs de prix en espèces. Cette épreuve se disputera sous les règlements de l'U. V. F. et le concours du Vélo-Club Croisien. Elle sera ouverte aux coureurs de 3e, 4e categories indépendants, aspirants et débutants. Les prix spéciaux avec cumul au classement général, sont réservés pour les débutants et les aspirants.

Les engagements sont reçus chez M. Jules Stienne, 37, rue Voltaire, à Croix, contre la somme de 4 francs, dossart compris.

LAWN-TENNIS

A ROUBAIX

Les championnats de tennis du Racing-Club de Roubaix. Double-dames, double-mixte, simples-dames, simple-minimes et double juniors.

La clôture des engagements pour ces cinq épreuves a été reportée au mardi 9 juin, à 18 heures. Les inscriptions doivent être faites sur les listes apposées au parc Jean-Dubrulle.

Coupes de la Quarantaine, simple et double. — Ces deux épreuves annuelles réservées aux membres de la section de tennis du R. C. R., âgés de 40 ans au moins, seront disputées les 20 et 21 courant. Engagements clos le mercredi 17 juin à 18 heures.

A ROUBAIX

UNION REGIONALE DES SOCIÉTÉS DE TIR REDUIT. — On sait que cet intéressant groupement, qui compte plus de quarante sociétés de tir de la région de Roubaix-Tourcoing, et intéresse plusieurs centaines de tireurs de tous âges, vient de terminer en avril son championnat annuel par équipes, épreuves qui remporta un fort joli succès. Actuellement se déroule une compétition d'un autre genre qui retiendra toute l'année l'attention des tireurs faisant partie d'une société affiliée à l'U. R. S. T. R. Il s'agit du tir « record » institué cette année, sur la demande de plusieurs fervents du réduit et qui a nécessité une mise au point parfaite. Voici quelques-uns des articles du règlement :

Tir « record ». — Il comprend une série fixe de 40